

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

18-1

Mercredi 7 février 2018

Procès-Verbal

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 7 février 2018 à 19 H.
Etaient présents: M. S. BOCHET, Maire, Mme P. COUPEAU, et D. JEAN, Adjoints,
Mmes et MM. JP. BARON, E. ECHANTILLAC, D. GARNIER, C. LAITHIER, A. ORTOLLAND, F. PUPPINI,
Conseillers Municipaux.

Absents excusés: MM. C. CHEVALIER et P. GUILLOT.

Absents: L. RENAUD, S. PETITDEMANGE et K. SCHOUMACKER.

Le procès-verbal de la précédente réunion étant adopté, il est passé à l'ordre du jour.

La séance est déclarée ouverte à 19H; E. ECHANTILLAC est élue secrétaire de séance.

1 - Convention de mise à disposition de personnel par le service intérim remplacement du Centre de gestion de la Savoie.

Le Conseil Municipal approuve le principe du recours au service remplacement intérim du Centre de gestion de la Savoie et le projet de convention affilié. Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Décision prise à l'unanimité.

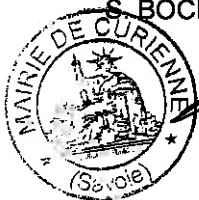
2 - Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.

Le Conseil Municipal approuve la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie et la charte d'organisation et de fonctionnement du service de médecine préventive qui lui est annexée. Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Décision prise à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.

Le Maire,
S. BOCHET



La Secrétaire de séance,
E. ECHANTILLAC